

# Le compteur Linky bientôt chez vous pour vous faciliter le quotidien



Pourquoi ?

Comment ça  
fonctionne ?

Quel  
impact ?



## Linky, un **compteur nouvelle génération**

### Un suivi des consommations



+ simple  
+ précis  
+ efficace

### Des interventions à distance



+ rapides  
+ régulières  
sans dérangement

## Un phénomène **mondial**

**313 millions**  
de compteurs  
communicants

313 millions de compteurs sont déjà installés en Europe (Finlande, Suède, Italie), aux Etats-Unis et en Asie. L'Union européenne a demandé aux Etats membres d'équiper **80 % des foyers** à horizon 2020.

**35 millions**  
de compteurs  
en France

En France, 35 millions de compteurs Linky seront posés entre 2015 et 2021. ERDF a préparé le déploiement **en concertation avec l'ensemble des parties prenantes** : pouvoirs publics, la Commission de régulation de l'énergie, les associations de consommateurs, les fournisseurs

## De **nouveaux services** pour tous

Un consommateur  
mieux informé  
sur ses  
consommations

Un réseau adapté  
aux nouvelles  
façons de produire  
et consommer  
l'électricité

Un accompagnement  
plus précis  
des politiques  
énergétiques





## Vrai ou Faux ?



**Linky utilise des ondes radioélectriques.**

**FAUX**, Linky n'utilise pas d'émetteur radio pour communiquer.

Le compteur utilise les câbles électriques déjà existants, qui sont notamment utilisés par les particuliers pour transporter du son et de l'image à leur domicile.

Par ailleurs, le système Linky respecte les normes sanitaires\* définies au niveau européen et français, qui sont très restrictives, concernant l'exposition du public aux champs électromagnétiques.

\* Normes françaises et européennes sur les émissions électriques et magnétiques: recommandations du conseil de l'Europe 1999/519/CE; NF EN 50470 et NF EN 55022; NF EN 50065-1 concernant les bandes de fréquence du CPL bas débit

**Le changement de compteur est obligatoire.**

**VRAI**, même si les compteurs sont situés chez les clients, ceux-ci ne leur appartiennent pas. C'est pour rendre possible la transition énergétique que le changement de compteur est prévu par une directive européenne et est inscrit dans la loi transition énergétique pour une croissance verte promulguée le 18 août 2015.

**Linky porte atteinte à la vie privée.**

**FAUX**, Seules des données relevées par le compteur circulent dans le système d'information ; elles sont cryptées, il est donc impossible de savoir si quelqu'un est dans le logement et quel appareil est utilisé à l'instant précis.

D'autre part, les données de consommation appartiennent au client et ne peuvent être utilisées sans son accord, conformément aux recommandations de la CNIL.

**Le changement de compteur ne coûtera rien au consommateur.**

**VRAI**, la fourniture du compteur et l'intervention de pose ne seront pas facturées. Le système Linky est un investissement d'ERDF pour moderniser le réseau. Cet investissement de 5 milliards d'euros sera compensé par les économies réalisées sur les interventions techniques à distance et le meilleur pilotage du réseau.





Pour plus d'infos :  
<http://www.erdf.fr/linky-le-compteur-communicant-derdf>



ERDF est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

